Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/1552

31.7.2025

DÉCISION (UE) 2025/1552 DU CONSEIL

du 3 mars 2025

relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie établissant un cadre pour la participation de la République d'Arménie à des opérations de gestion de crises menées par l'Union européenne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 37, en liaison avec l'article 218, paragraphes 5 et 6, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Par décision adoptée le 29 avril 2024, le Conseil a autorisé le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à ouvrir des négociations avec l'Arménie en vue d'un accord entre l'Union et l'Arménie établissant un cadre pour la participation de l'Arménie à des opérations de gestion de crises menées par l'Union européenne.

(2) Sur la base de cette autorisation, un tel accord a été négocié entre l'Union et la République d'Arménie.

(3) Il convient d'approuver l'accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie établissant un cadre pour la participation de la République d'Arménie aux opérations de gestion de crise menées par l'Union européenne au nom de l'Union et d'autoriser sa signature à l'effet d'engager l'Union,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie établissant un cadre pour la participation de la République d'Arménie à des opérations de gestion de crises menées par l'Union européenne, est approuvé au nom de l'Union [1]. La signature de l'accord, exprimant le consentement de l'Union à être liée par l'accord, est autorisée.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 3 mars 2025.

Par le Conseil

Le président

A. SZŁAPKA

[1] Le texte de l'accord est publié au JO L, 2025/1553, 31.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree/2025/1553/oj.